



Le soutien des forces terrestres

TACTIQUE GÉNÉRALE, Principes pérennes de la guerre... procédés nouveaux

extrait du FT-02

publié le 29/11/2018

Histoire & stratégie

Le soutien des forces terrestres, sauf exception, respecte les principes du soutien mis en œuvre dans un contexte interarmées et multinational. Aussi dans le présent chapitre, l'expression soutien des opérations désignera le soutien apporté aux opérations terrestres.

Le soutien des opérations a pour but la satisfaction des besoins de la Force. Dans le cadre d'une opération, il doit lui permettre de s'installer, de vivre et de mener toute action qui concourt à l'atteinte des objectifs fixés par le commandement. Appelé également logistique opérationnelle, il est composé de douze domaines et s'articule en deux volets : l'administration et la logistique.

Le soutien des opérations s'appuie sur une logistique amont sur le théâtre national incluant les acheminements inter-théâtres et sur une logistique aval sur le théâtre d'opérations.

Placée sous la responsabilité des états-majors et directions relevant de l'administration centrale, la logistique amont s'appuie sur une organisation nationale, allant des établissements, des dépôts et des hôpitaux d'infrastructure jusqu'à la base logistique interarmées de théâtre. La logistique aval repose sur une organisation interarmées, souvent multinationale, adaptée au théâtre. Elle est placée sous l'autorité du COMANFOR qui dispose d'un adjoint soutien interarmées ASIA dans le cas d'une opération nationale, ou sous celle d'un REPFRANCE qui en délègue son exécution à un ADCONFRANCE dans celui d'une opération multinationale.

Le fonctionnement optimal de cette chaîne repose sur une organisation rigoureuse des acheminements, entre territoire national et théâtre, pour établir et entretenir les trois flux indispensables au soutien d'une opération : les flux physiques (personnel et ressources), financiers et d'informations.

Le nouveau contexte des opérations

La logistique et le continuum des opérations

Tout en satisfaisant les besoins de la Force, la logistique porte des priorités sur des domaines particuliers en fonction des phases du continuum des opérations :

- en phase d'intervention - caractérisée par la mobilité et la manœuvre - une logistique de combat est mise en œuvre. L'effort est porté sur les domaines du soutien santé, du soutien des matériels et de l'approvisionnement en munitions et en carburant. Cette phase peut se réduire au simple déploiement de la Force.
- en phase de stabilisation, la Force inscrit sa présence dans la durée et mène simultanément des actions militaires et humanitaires en s'appuyant sur les autorités civiles et militaires locales. De nouveaux modes d'action tels que la contractualisation du soutien présentent un intérêt certain. Malgré la menace potentielle sur les convois, une logistique du soldat émerge et un effort est porté sur le soutien au stationnement, la condition du personnel en opérations, le soutien de l'homme et l'administration notamment dans les domaines juridiques et financiers.
- en phase de normalisation - s'inscrivant plus que jamais dans une logique d'économie des moyens - le soutien recourt plus largement aux possibilités offertes sur le théâtre.

La simultanéité des engagements sur différents théâtres

Le nouveau contexte des opérations se caractérise par une simultanéité des engagements qui rend plus complexe l'organisation, la conduite et l'exécution du soutien. La dispersion des moyens sur plusieurs théâtres et la raréfaction de la ressource imposent d'optimiser les capacités logistiques. Les conséquences en sont la mise en œuvre d'une politique des flux tirés qui répond au principe de stricte suffisance du besoin exprimé par le consommateur de la ressource et la centralisation du soutien des brigades au sein d'un groupement de soutien divisionnaire.

Une problématique géographique complexe

L'évolution géostratégique a élargi l'étendue des zones probables d'engagement. La diversité géographique et l'éloignement des théâtres d'opérations affectent l'exécution du soutien et réclament de la part de la logistique une capacité d'adaptation accrue. La logistique doit faire preuve de pragmatisme en s'adaptant aux contraintes physiques imposées par le milieu aussi bien dans la construction et la mise en place de ses dispositifs que dans le choix de ses modes d'action pour soutenir un corps expéditionnaire. Ainsi, le recours chaque fois que possible au soutien fourni par les nations hôtes ou issu des marchés locaux ou des contrats, ainsi que la constitution de stocks de sécurité sont des options efficaces pour tenir compte des aléas climatiques et réduire les coûts liés aux acheminements d'urgence vers des théâtres éloignés.

Des zones urbaines omniprésentes

Les zones urbaines ont une importance particulière. Elles sont autant le lieu des affrontements avec un adversaire asymétrique, que celui de stationnement de la Force.

Les confrontations en zone urbaine incitent à décentraliser les responsabilités et

l'exécution du soutien et à les confier aux bas échelons pour préserver la liberté d'action des éléments tactiques au contact.

Peu favorable à la logistique, le centre ville représente une menace pour ses unités peu mobiles et faiblement protégées et rend difficile son action qui réclame stabilité et espace. En agglomération, seul l'engagement de moyens blindés chargés d'assurer essentiellement la médicalisation de l'avant et le ravitaillement indispensable pour maintenir l'autonomie des unités au contact sera envisagé. La périphérie et les approches de la ville offrent, a contrario, des infrastructures souvent adaptées aux activités logistiques et à l'implantation des bases de soutien.

Le caractère multinational des engagements

Le cadre multinational des engagements est devenu la norme car il renforce la légitimité d'une opération. Que ce soit au sein d'une alliance militaire ou d'une coalition de circonstance, les nations participantes y trouvent la possibilité de répartir les coûts humain et financier générés par toute opération militaire. Bien que la logistique soit une responsabilité nationale, elle devient une responsabilité collective dans le cadre d'une opération multinationale. La multinationalité permet d'envisager le recours à une organisation commune de la logistique dans les domaines qui s'y prêtent, au profit des contingents qui le souhaitent. Une telle éventualité reste néanmoins subordonnée à une concertation entre toutes les parties prenantes pour mettre en place une organisation du soutien qui soit répartie, rationnelle et adaptée à la nature de l'opération et qui repose sur une base administrative, juridique et financière.

Pérennité des principes de la logistique

La logistique, comme partie intégrante de la manœuvre, s'appuie sur les principes de la guerre. La mise en place d'une autonomie initiale suffisante s'inscrit dans le respect du principe de liberté d'action. L'entretien des niveaux de ressources sur le théâtre se conforme en outre aux autres principes de concentration des efforts et d'économie des moyens par le contrôle de l'emploi des ressources, leur gestion centralisée au niveau opératif national et l'absence d'élément de soutien à l'échelon de la brigade.

Trois postulats majeurs régissent la logistique :

- il n'existe pas de manœuvre logistique intrinsèque, le soutien s'intègre dans la manœuvre d'ensemble et doit en adopter les principes d'organisation. En conséquence, il n'existe pas de solution immuable pour l'organisation du soutien. Chaque opération repose sur un système de soutien adapté et flexible ;
- la logistique n'a pas le pouvoir de déterminer les modes d'action, cependant elle peut en interdire certains ;
- il n'y a pas de performance logistique sans anticipation. Il faut rechercher le temps d'avance. Ceci n'est que la traduction logistique du principe de liberté d'action.

Le caractère multinational des engagements

Le cadre multinational des engagements est devenu la norme car il renforce la légitimité d'une opération. Que ce soit au sein d'une alliance militaire ou d'une coalition de circonstance, les nations participantes y trouvent la possibilité de répartir les coûts humain et financier générés par toute opération militaire. Bien que la logistique soit une

responsabilité nationale, elle devient une responsabilité collective dans le cadre d'une opération multinationale. La multinationalité permet d'envisager le recours à une organisation commune de la logistique dans les domaines qui s'y prêtent, au profit des contingents qui le souhaitent. Une telle éventualité reste néanmoins subordonnée à une concertation entre toutes les parties prenantes pour mettre en place une organisation du soutien qui soit répartie, rationnelle et adaptée à la nature de l'opération et qui repose sur une base administrative, juridique et financière.

Pérennité des principes de la logistique

La logistique, comme partie intégrante de la manœuvre, s'appuie sur les principes de la guerre. La mise en place d'une autonomie initiale suffisante s'inscrit dans le respect du principe de liberté d'action. L'entretien des niveaux de ressources sur le théâtre se conforme en outre aux autres principes de concentration des efforts et d'économie des moyens par le contrôle de l'emploi des ressources, leur gestion centralisée au niveau opératif national et l'absence d'élément de soutien à l'échelon de la brigade.

Trois postulats majeurs régissent la logistique :

- il n'existe pas de manœuvre logistique intrinsèque, le soutien s'intègre dans la manœuvre d'ensemble et doit en adopter les principes d'organisation. En conséquence, il n'existe pas de solution immuable pour l'organisation du soutien. Chaque opération repose sur un système de soutien adapté et flexible ;
- la logistique n'a pas le pouvoir de déterminer les modes d'action, cependant elle peut en interdire certains ;
- il n'y a pas de performance logistique sans anticipation. Il faut rechercher le temps d'avance. Ceci n'est que la traduction logistique du principe de liberté d'action.

Le soutien des opérations s'appuie pour cela sur neuf principes.

Si le continuum des opérations ne remet pas en cause les principes pérennes de la logistique en opérations, une nouvelle hiérarchie se dessine.

L'anticipation demeure indispensable compte tenu de la centralisation de la ressource et des difficultés géographiques évoquées précédemment. Les engagements actuels confèrent en outre une importance particulière aux principes de modularité, de flexibilité et d'interopérabilité. En effet, seul leur respect scrupuleux garantit la capacité de soutenir dans un cadre multinational des unités de taille très variable souvent disséminées sur le théâtre et de maintenir une aptitude à la réversibilité des dispositifs et des modes d'action. A contrario, la disparition des notions d'avant et d'arrière et l'adoption par la Force d'un dispositif plus statique imposées par le contrôle du milieu en phase de stabilisation, diminuent la pertinence du principe d'allègement de l'avant.

Les évolutions de la logistique

Le continuum du soutien des opérations

L'origine du soutien apporté à une Force en opération est multiple. Il résulte de la combinaison des soutiens d'origines nationale, multinationale et contractuelle avec celui fourni par la nation hôte. Tout au long du continuum des opérations, le niveau de soutien global fourni et la contribution relative des différentes origines évoluent au fur et à mesure du déroulement de l'opération constituant ainsi un continuum du soutien.

Caractérisé par un pic dû aux besoins importants lors du déploiement de la Force, le niveau de soutien reste généralement élevé pour décroître à l'approche de la phase de normalisation pendant laquelle il connaît un rebond lors du retrait définitif du théâtre. Durant ce continuum, la contribution nationale sur laquelle repose principalement le soutien apporté à la Force en phase d'intervention, diminue en phase de stabilisation pour laisser une plus large part à la contractualisation si les conditions de sécurité le permettent.

Un périmètre élargi

L'importance croissante de nouveaux domaines

Le passage de la phase d'intervention à la phase de stabilisation conduit la logistique à passer d'une logistique de combat à une logistique du soldat. Cette évolution se traduit par l'émergence de trois nouveaux domaines logistiques : la condition du personnel en opérations, la protection de l'environnement et l'hygiène et la sécurité en opérations.

En phase de stabilisation, la Force inscrit sa présence dans la durée. Les conditions et le rythme de vie de ses membres se normalisent. Dans ce nouveau contexte, la condition du personnel en opération (CPO) prend une importance accrue, traduite par la mise en place d'un dispositif destiné à préserver le moral (amélioration des conditions de vie, information, culture, sport, moyens de communication, etc.).

De même, l'occupation prolongée d'emprises, prêtées ou louées, conduit à reconsidérer la politique de stationnement. En effet, la perspective de restituer les zones occupées lors du désengagement, impose de porter une attention toute particulière à la préservation de l'environnement pour éviter tout contentieux. Enfin, en phases de stabilisation et de normalisation, quand les conditions de travail au sein des bases logistiques s'apparentent à celles du temps de paix, la mise en œuvre indispensable de règles de sécurité du travail fait de la question de l'hygiène et de la sécurité en opération (HSO) un nouveau domaine à part entière de la logistique.

La part croissante de l'administration

Le caractère multinational des engagements et la durée de la présence sur le théâtre conduisent naturellement à donner une importance plus grande à l'administration, notamment aux domaines juridiques et financiers.

La nécessité de devoir vivre pendant une longue période sur un théâtre, au sein d'une société dont le droit devient prépondérant, élargit le spectre des questions juridiques auxquelles la Force doit répondre. Règlement de contentieux, établissement de contrats locaux, achats effectués sur le marché local, accompagnement de la démarche d'externalisation du soutien, recrutement de main d'œuvre locale soumise au droit du travail et à la législation sociale du pays, établissement de baux et application de la réglementation douanière prennent une part croissante parmi les missions des cellules administratives des organismes logistiques déployés.

Le caractère multinational des opérations et le développement de la coopération logistique entre nations participantes donnent une sensibilité particulière aux aspects financiers. Dans ce contexte, la préservation des intérêts nationaux et des deniers publics place la question des compensations et des remboursements des coûts partagés entre les nations au centre des préoccupations de la logistique.

Le soutien aux populations

La place prépondérante des zones urbanisées densément peuplées confère à la population une attention particulière de la part du commandement. Si lors de la phase d'intervention elle peut être perçue comme un facteur pouvant affecter le déroulement des opérations voire le contrarier, en phase de stabilisation, elle devient un élément déterminant du succès.

Dès lors, la logistique peut intervenir pour améliorer les conditions de vie de la population. Les domaines du soutien santé, de l'acheminement, du soutien au stationnement et du soutien de l'homme (eau et alimentation...) apportent alors une contribution non négligeable. Cette mission, consommatrice de moyens, doit cependant être incluse au plus tôt dans la planification afin d'en réduire l'impact sur la capacité globale de la logistique à soutenir la Force, ce qui doit rester sa raison d'être.

La diversification des modes d'action logistiques

La présence prolongée de la Force et la volonté de rentabiliser l'emploi de la main d'œuvre favorisent le recours à de nouveaux modes d'action logistiques telle que la contractualisation du soutien. Cette ouverture à l'externalisation et au recours à la sous-traitance répond à plusieurs objectifs. Elle permet de libérer des capacités militaires et par le recours à des sociétés spécialisées, de rechercher une efficacité accrue du soutien. L'externalisation par l'utilisation raisonnée de ressources locales ou frontalières, représente en outre un facteur important d'acceptation de la Force, par l'aide économique qu'elle apporte en complément.

Malgré les avantages offerts par la contractualisation, il appartient à la logistique d'adopter un système suffisamment souple pour pouvoir faire face à une éventuelle dégradation de la situation sécuritaire, par un retour aux schémas adoptés en phase d'intervention.

Enfin, la dimension multinationale laisse une place plus grande à la coopération logistique entre les nations contributrices permettant ainsi une optimisation des moyens et des services dans le cadre d'accords techniques préalables.

Des exigences plus fortes

Une indispensable protection de la logistique

La vulnérabilité de la logistique est aggravée par le cumul d'une menace diffuse et d'un espace lacunaire souvent étendu. Les convois représentent en outre, une cible privilégiée pour l'impact psychologique des destructions sur le moral de la Force et celui de la

population, mais aussi pour les conséquences sur les capacités opérationnelles.

La protection de la logistique présente donc un caractère impérieux. La création de bases logistiques multinationales permettant la mise en commun de moyens dédiés à leur protection, constitue une solution possible. En outre, il importe que les missions d'escorte soient de véritables missions de combat effectuées avec des véhicules adaptés. A cet effet, des moyens doivent être dédiés à la protection des convois logistiques dès la génération de la Force pour éviter les prélèvements sur les groupements tactiques.

Un dispositif flexible adapté au besoin

Le dispositif résulte d'un compromis permanent entre l'allègement des échelons de combat, la stabilité des implantations de soutien et la durée des boucles.

En phase d'intervention, les délais de transit de la métropole au théâtre mais également la durée des boucles sur le théâtre nécessitent, avant le déclenchement de l'opération, la constitution de stocks importants et l'activation de structures médicales non seulement en zone des communications, mais aussi en zone tactique dans des bases logistiques intermédiaires.

En phase de stabilisation, l'évolution des modes d'action et du besoin logistique de la Force conduit à une ré-articulation du dispositif de soutien. Elle se traduit chaque fois que possible, par la suppression de la base logistique terre et par l'adoption d'un mode de soutien de type zonal. Néanmoins pour anticiper une éventuelle dégradation de la situation, la réversibilité impose le maintien de deux échelons - opératif et tactique - éventuellement co-localisés ou partiellement mutualisés.

Le renseignement

Il existe un besoin spécifique et systématique en renseignement à caractère logistique. La connaissance détaillée des infrastructures portuaires et aéroportuaires ainsi que des réseaux de communication de toutes natures d'un théâtre potentiel a toujours été indispensable à la planification et à la préparation d'une intervention militaire. La perspective d'un stationnement de longue durée sur un théâtre impose également la connaissance aussi précise que possible de son tissu industriel et commercial.

La logistique peut aussi contribuer à la collecte du renseignement tactique. Les rapports fréquents du logisticien avec la population et le milieu des entreprises, le nombre important de convois circulant sur le théâtre permettent à la logistique de recueillir de l'information d'ambiance et ainsi de compléter l'action des unités.

La logistique repose sur un soutien d'origines nationale, multinationale et contractuelle qui s'accompagne d'une diversification des modes d'action et d'un élargissement de son champ d'application.

L'inscription dans la durée des nouveaux engagements élargit le périmètre de la logistique opérationnelle. Elle réserve ainsi une place plus importante à l'administration et aux trois domaines émergents : la condition du personnel en opérations, l'hygiène et de la sécurité en opérations, la protection de l'environnement. Les moyens logistiques contribuent également au soutien de la population qui est un enjeu majeur.

La protection des moyens, l'adaptation du dispositif et l'acquisition d'un renseignement à caractère logistique sont des impératifs essentiels à respecter pour l'efficacité du soutien.

Titre : extrait du FT-02
Auteur(s) : extrait du FT-02
Date de parution 26/11/2018
